

feuilles d'érable réunies sur une même tige—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition d'amendement du très honorable M. Diefenbaker.

(Texte)

M. Herman Laverdière (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je ne désire pas prolonger le débat sur cette résolution qui, à mon sens, est de la plus haute importance pour l'unité du pays.

J'appuie cette résolution sans réserve et j'espère qu'elle sera mise aux voix très bientôt. Si la minorité a l'intention de retarder le débat sur le drapeau pour empêcher les députés de partir en vacances, je proposerais que la mise aux voix soit faite le plus tôt possible, et que nous continuions, sans aucun ajournement, l'étude des autres mesures législatives figurant au *Feuilleton*.

(Traduction)

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à dire à la Chambre que, répondant à l'invitation que le premier ministre a faite aux députés à participer à ce débat, et contrairement au préopinant qui a prononcé quelques mots, j'ai l'intention d'exprimer nos vues et celles de nos électeurs sur cette question importante, tout comme mes collègues qui désirent le faire.

J'ai sous les yeux une communication du conseil de la ville où j'habite. On a préparé cette communication sans débat ou organisation préalable. Elle m'est adressée personnellement et elle est rédigée en ces termes:

Le conseil de la ville d'Hanover a approuvé la motion suivante à sa réunion du lundi 8 juin 1964: «Il est proposé par M. Albert Seip et appuyé par M. T. G. Fyfe que nous adhérons encore au pavillon rouge comme drapeau national du Canada et que nous priions le député de Grey-Bruce d'appuyer notre prise de position.»

(Adoptée)

Sincèrement vôtre,
Le greffier,
Duncan McCallum.

Je ne citerai pas les noms que renferme cette communication, mais je puis vous assurer, monsieur l'Orateur et messieurs les députés, que ceci a pour moi une grande importance. Je suis certain que les honorables vis-à-vis reconnaîtraient certains noms.

Monsieur l'Orateur, je crois avoir mentionné que cette communication était datée du 10

[L'hon. M. Gordon.]

juin. Or, le 26 du même mois, sans en avoir été prévenu davantage, les citoyens du comté de Grey en Ontario, qui est à plusieurs milles de chez moi, m'ont fait parvenir leur témoignage unanime.

Monsieur,

Le conseil du comté de Grey a adopté la résolution suivante au cours de sa séance de la semaine dernière.

«Il a été proposé par le préfet Hargest et appuyé par le sous-préfet Davenport, que le conseil du comté de Grey approuve la résolution du conseil municipal de Hanover, portant que le pavillon rouge demeure le drapeau national du Canada et que les représentants au Parlement de la circonscription, M. Eric Winkler et M. Percy Noble, soient mis au courant de cette initiative.»

Nous vous saurions gré de nous accorder votre attention et votre collaboration à ce sujet.

La lettre porte la signature du secrétaire-trésorier du comté, M. H. Henderson. En outre, monsieur l'Orateur, j'ai reçu plus de 2,000 messages exprimant la même idée et trois seulement exprimant un avis contraire. Par conséquent, je doute fort que l'on puisse se poser des questions au sujet de la façon de penser des habitants du comté de Grey, dans la province d'Ontario, à ce sujet.

Quand l'honorable député de Bellechasse déclare que certains députés ont l'intention de retarder les choses, je lui rappelle de nouveau l'invitation du premier ministre (M. Pearson). Comme lui, je me préoccupe de l'importance du prochain débat pour l'unité nationale, la population du pays et surtout les groupes minoritaires. Je reviendrai là-dessus. J'estime que le débat aura de graves répercussions dans la vie de tous les Canadiens et je supplie tous les députés qui y participeront de faire preuve d'une extrême modération dans leur façon d'aborder cette question très importante, bien qu'il n'en ait pas été tenu compte quand le premier ministre a présenté cette motion à la Chambre. Je crois que les consultations ont été réduites au minimum. En fait, il semble que le cabinet n'a pas été consulté, ou si peu, et il est certain que les tenants du gouvernement ne l'ont pas été.

Pour donner une idée de la réaction du public à cet égard, j'aimerais citer un extrait d'un éditorial paru dans le *Globe and Mail*, de Toronto, le mardi 16 juin 1964. Voici ce qu'on y lit:

Au dire du premier ministre, M. Lester Pearson, c'est pour favoriser l'unité nationale qu'il a choisi ce moment-ci pour soulever la question du drapeau national. Cette prétention est devenue une triste farce. Malheureusement, il est bien clair qu'il a tout simplement encouragé la désunion.

Le représentant de Bellechasse a sans doute voulu impressionner la Chambre et ses commentants en prononçant un discours aussi bref.